

Communiqué de presse

*Etude annuelle de l'AFIC et de Ernst & Young
sur la croissance des entreprises accompagnées par le Capital Investissement*

**« Le Capital Investissement,
acteur incontournable de la croissance des entreprises françaises »**

Les entreprises françaises qui comptent des investisseurs en capital dans leur actionnariat :

- **ont enregistré entre 2005 et 2006 des taux de croissance de leur chiffre d'affaires France (+11,1%) et de leurs effectifs France (+6,6%) supérieurs à la moyenne nationale et aux entreprises du CAC 40 ;**
- **témoignent d'un fort dynamisme, quels que soient leur stade de développement et leur taille.**

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) et Ernst & Young présentent aujourd'hui, mardi 11 décembre 2007, les résultats de l'étude sur « La croissance des entreprises accompagnées par le Capital Investissement ».

La nouvelle étude sur « *La croissance des entreprises accompagnées par le Capital Investissement* », menée conjointement par l'AFIC et Ernst & Young, fait ressortir trois grandes tendances :

La forte croissance des emplois en France :

Les entreprises françaises qui comptent dans leur actionnariat un investisseur en capital se développent très rapidement. Elles voient leurs effectifs en France progresser de 6,6% entre 2005 et 2006, un taux de croissance 4 fois supérieur à celui constaté dans les entreprises du secteur concurrentiel qui s'établit à 1,6%. Cette performance est encore plus significative comparée à celle des salariés employés en France par les entreprises du CAC 40, en baisse de 0,4% sur la même période.

Une progression du chiffre d'affaires supérieure à 11% :

L'activité des entreprises accompagnées par des investisseurs en capital a été particulièrement soutenue. Le chiffre d'affaires réalisé en France a cru entre 2005 et 2006 de plus de 11,1% 5,7% pour les entreprises du CAC 40. Parallèlement, le PIB français n'augmentait en valeur que de 4,3% sur la même période (dont 2% en volume).

Le très fort dynamisme des entreprises en portefeuille, quels que soient leur stade de développement et leur taille avec:

- une très forte croissance des entreprises en phase de création aussi bien en termes d'effectifs France (+35%) que de chiffre d'affaires France (+27%),
- une progression significative pour les entreprises en phase de développement avec une hausse des emplois de 8% et du chiffre d'affaires de 10%,
- de très bonnes performances pour les entreprises en phase de transmission (progression des emplois en France de 6% et de l'activité française de 12%).
- les 100 plus grandes entreprises qui voient leurs effectifs et leur chiffre d'affaires progresser respectivement de 6% et de 12%.
- le reste du portefeuille (hors Top 100) qui enregistre une progression des emplois et de l'activité de 8% et de 10%.

Méthodologie :

L'AFIC et Ernst & Young ont souhaité évaluer la croissance des entreprises françaises soutenues par le Capital Investissement sous toutes ses formes : Capital Risque, Capital Développement, Capital Transmission (LBO) et Capital Retournement et réaliser une analyse dynamique en mesurant la croissance des effectifs et du chiffre d'affaires France de ces entreprises entre 2005 et 2006.

Ces statistiques ont été obtenues sur la base des données qui ont été collectées via le nouveau site Internet que l'AFIC a mis en place : www.afic-data.com. Cette plateforme électronique, ouverte en juillet 2006 et dédiée aux membres de l'AFIC, permet de collecter les données d'activité, de performance, de poids économique et social par véhicule d'investissement et par métier. L'enquête a été conduite auprès de l'ensemble des sociétés de gestion membres de l'AFIC.

196 sociétés de gestion ont répondu au questionnaire. Elles ont permis de disposer d'informations complètes (effectifs France et chiffre d'affaires France) sur un échantillon de 827 entreprises accompagnées par des investisseurs en capital. Le profil de cet échantillon est représentatif en termes de stades de développement et de secteurs d'activité.

A propos d'Ernst & Young :

La mission d'Ernst & Young est d'apporter des réponses justes à la vie financière des entreprises. Or, dans un paysage économique qui s'internationalise toujours plus, les besoins des entreprises – tant dans le cadre de la certification des comptes que dans celui de la gestion de leurs projets complexes – réclament une déclinaison de compétences de haut niveau en audit, droit et finance.

A Paris et dans 17 bureaux régionaux, les experts d'Ernst & Young, avec l'appui d'un réseau international implanté dans plus de 140 pays, accompagnent les entreprises dans leurs stratégies de développement et les aident à anticiper et maîtriser leurs risques.

A propos du département Transaction Advisory Services d'Ernst & Young : Les équipes d'Ernst & Young Transaction Advisory Services interviennent auprès des entreprises dans le cadre de leurs opérations de due diligence, évaluations financières, fusions-acquisitions et en corporate restructuring. Ces 300 experts, répartis à Paris et dans 6 bureaux régionaux, s'appuient sur un réseau de 6700 professionnels présents dans 90 pays. Ernst & Young Transaction Advisory Services accompagne également les fonds d'investissement à travers des expertises sectorielles, dans le cadre d'opérations nationales et internationales.

A propos de l'AFIC :

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec plus de 260 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement.... En outre, l'AFIC compte 190 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents (veille juridique, réglementaire et fiscale ; études et statistiques ; formation ; développement et communication...), la vocation de l'AFIC est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise.

En 2006, les membres de l'AFIC ont investi plus de 10.2 milliards € dans près de 1400 entreprises. Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement française classe au 1^{er} rang d'Europe Continentale et au 3^{ème} rang mondial.

Contacts Presse :

AFIC - Emilie Tuz – Tel : 01 47 20 69 67 – e.tuz@afic.asso.fr
Ernst & Young – Melissa Levine – Tel: 01 46 93 81 09 – melissa.levine@fr.ey.com
Image 7 - Albane de La Tour d'Artaise - Tel : 01 53 70 74 70 - adelatour@image7.fr